



E U R O P A N



EUROPAN 16 VILLES VIVANTES RENCONTRES VILLES&EQUIPES 8 FEV2022

DÉROULÉ ET PROGRAMME DES TABLES RONDES

En présence des représentants des sites, des 33 équipes sélectionnées et leurs proches, des membres du jury et de personnalités invitées,

Evènement Public sur inscription préalable, selon nombre de places disponibles

AUDITORIUM DE LA CITE DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

Pavillon d'about, 7 avenue Albert de Mun 75116 PARIS

8H30 / ACCUEIL

9H00 / PRISES DE PAROLES

Catherine Chevillot, présidente de la Cité de l'architecture & du patrimoine

Didier Rebois, secrétaire général European Europe

Alain Maugard, président d'European France

9H30 / ANNONCE DES RÉSULTATS

Roselyne Bachelot, ministre de la Culture, (projection d'une allocution filmée) sous réserve,

Jacqueline Gouraud, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales (projection d'une allocution filmée)

Présentation des 33 équipes sélectionnées, en présence de celles-ci et des représentants des sites, photos de groupe.

11H-13H / TABLE RONDE 1 : NOUVELLES UTOPIES

Pause déjeuner en dehors de la CAPA, directives sanitaires jusqu'au 16/02.

14H30-16H00 / TABLE RONDE 2 :

DES MI-LIEUX AUX MILIEUX : VILLE DE L'ENTRE DEUX

16H30-18H00 / TABLE RONDE 3 :

L'(AN-)ARCHITECTURE DES VILLES VIVANTES

18H15 – SYNTHÈSE

Alain Maugard, président d'European France

18H30 – CLOTURE

Aurélié Cousi, Adjointe au Directeur général des patrimoines, en charge de l'architecture

Stéphanie Dupuy-Lyon, Directrice générale de l'Aménagement du Logement et de la Nature

PROGRAMME ET INTERVENANTS DES TABLES RONDES

11H-13H / TABLE RONDE 1: NOUVELLES UTOPIES /

BIO-REGIONS, CARE, RYTHMES DU VIVANT

Durée : 2h

Avec les représentants des sites de

Aulnat_Clermont Métropole, CA du Niortais, Istres, Limoges, Grenoble

Introduction : **Raphaël Besson**, urbaniste

Co-animation : **Julia Tournaire**, architecte et **Raphaël Besson**, urbaniste

Participation des membres du Jury : **Clara Loukkal**, paysagiste et urbaniste,

ALT.35, **Nicolas Binet**, urbaniste, directeur général MRU jusqu'en 2019,

Jean-Baptiste Marie, directeur général de l'Europe des Projets Architecturaux et Urbains

La table ronde est divisée en trois séquences :

avec les auteurs des projets suivants :

Séance 1. Bio-régions et bio-inspirations,

- *L'École des arts de la terre, Auneuil*
- *Cardo, Aulnat*
- *Eco-(re)start, Istres*
- *Magnétisme salin, Pont-Aven*
- *Eco-Hub Raismes, La Porte du Hainaut*

Séance 2. Care et temps du vivant

- *Beatmatching Pont-Aven*
- *Des jumelles, du fil et un panier, danser au bord de Niort, CA du Niortais*
- *Les petits ventres-villes, Limoges*
- *LABO-RABO, Grenoble*
- *Dour, Koad, Ker, Quimper*

Séance 3. Outiller les utopies

- *Port terrestre CA du Niortais*
- *Breeding Ground, Douaisis Agglo*
- *Inter-tènement, Auneuil*
- *The Cure, Limoges*
- *Le Pari du Vivant, Douaisis Agglo*

Grand témoin : **Didier Rebois**, secrétaire général European Europe

14H30-16H00 / TABLE RONDE 2 :

DES MI-LIEUX AUX MILIEUX : VILLE DE L'ENTRE DEUX

Durée : 1h30/45

Avec les représentants des sites de

Bassens_Bordeaux Métropole, Douais Agglo, Quimper, La Porte du Hainaut, Pont-Aven

Introduction : **Julia Tournaire**

Co-animation : **Raphaël Besson et Julia Tournaire**

Participation des membres du jury et personnalité invitée : **Hélène Peskine**, Secrétaire permanente du PUCA, **Vincent Josso**, urbaniste associé 'le Sens de la ville', **Trung Mai (FR)**, architecte, lauréat E16 San Dona di Piave (it) et sélectionné Pays de Dreux (E15)

La table ronde est divisée en trois séquences :

avec les auteurs des projets suivants :

Séance 1. Mi, trans, tiers : aménager la diversité.

- *Short stories from the fragmented cities*, La Porte du Hainaut
- *La place ROZ*, Quimper
- *River (s)trips*, Bassens_Bordeaux Métropole
-

Séance 2. La parole au(x) Vivant(x).

- *N'attends pas la métropole*, Douais Agglo
- *Vallées mutuelles*, CA du Niortais
- *Garonne métropole*, Bassens_Bordeaux Métropole
-

Séance 3. Des non-lieux aux mi-lieux, ré-habiter les franges.

- *Symbiotic Boom*, Bassens_Bordeaux Métropole
- *Aulnat, Centripète*, Aulnat_Clermont Metropole
- *L'arc des Vivants*, Grenoble
- *Vivifica*, Limoges

Grand témoin : **Djamel klouche**, AUC_Grand Prix Urbanisme 2021

16H30-18H00 / TABLE RONDE 3 :

L'(AN-)ARCHITECTURE DES VILLES VIVANTES

Avec les représentants des sites de :

Istres, Auneuil, La Porte du Hainaut, Aulnat

Durée : 1h30/1h45

Introduction : **Julia Tournaire**

Co-animation : **Raphaël Besson** et **Julia Tournaire**

Avec la participation des membres du Jury et invités : **Francis Rambert, Olivier**

Méheux, architecte associé TOA, lauréat Eo3, membre du jury E15 (NL)

Aurélié Cousi, (sous réserve)

La table ronde est divisée en deux séquences

Avec les auteurs des projets suivants :

Séance 1. Nouvelles éthiques.

Vi(e)abiliser, Aulnat

Terre Glaz, Quimper

The urban refuge, Grenoble

Devising the milieu, Istres

Séance 2. Nouvelles esthétiques.

From collage systems to ecosystem, Istres

Continuum, Auneuil

The invisibility of the visible, Pont-Aven

L'école village, La Porte du Hainaut

Grand témoin : **Alain Maugard**, président d'Europain France

MATIÈRE À PENSER DES TABLES RONDES

Lors des tables rondes et selon les séquences de celles-ci, l'équipe de modération interpelle et questionne les intervenants ; le débat s'engage...

A la fin de chaque table ronde, quelques « grands témoins » s'expriment, dont **Alain Maugard**, président d'Europan France, qui fera également une synthèse des débats à la fin de la Journée ;

11h00 - 13h00 Table ronde n°1.

NOUVELLES UTOPIES : BIORÉGIONS. CARE ET RYTHMES DU VIVANT

De nombreux projets primés par Europan 16 s'inscrivent dans la perspective des **BIORÉGIONS**. Ils défendent l'émergence de territoires, dont les limites sont moins déterminées par les carcans administratifs, que par les caractéristiques écologiques homogènes et autonomes. Ces projets prônent un retour au « *territoire bien commun* »¹. Ils sont pragmatiques et cherchent à cultiver le « déjà-là ». Ils expriment une « *conscience des lieux* » et une attention à la vie qui s'y déroule, dans ses dimensions humaines et non humaines, dans ses ressources visibles et invisibles, présentes et passées.

Les projets qui s'inspirent de la philosophie des biorégions, cherchent à bâtir « *des relations équilibrées entre les établissements humains et les milieux ambiants* ». Ils tentent de reconstruire les équilibres culture/nature et les équilibres territoriaux, à travers l'invention « *d'une urbanité par les vides* » (*Les petits ventres-villes*, Limoges) ou d'un « *urbanisme doux et évolutif* » (*From collage - systems to ecosystem*, Istres). Ils favorisent la création de systèmes agroalimentaires, énergétiques et économiques circulaires et locaux (*Cardo, Aulnat Centripète*, Aulnat). Ils participent à l'analyse fine et à la mise en valeur des milieux vivants humains (culture, histoire, savoirs locaux, habitats, identités, matériaux, populations...) et non humains, à l'image du projet *Magnétisme salin* (Pont-Aven), qui valorise les milieux aquatiques, ou des projets de

¹ Alberto Magnaghi, 2014, *La biorégion urbaine. Petit traité sur le territoire bien commun*, Eterotopia France, Rhizome.

« paysages productifs » (*River (s)trips*, Bassens) et « transnaturels » (*Symbiotic boom*, Bassens).

Au-delà de ces quelques caractéristiques, jusqu'où les Biorégions peuvent-elles envisager l'extension des frontières et des échelles ? Comment garantir sur le long terme la continuité des équilibres entre les écosystèmes sociaux, naturels et territoriaux ? Quelle(s) gouvernance(s) et quels modèles économiques pour maintenir ces équilibres précaires et évolutifs ? Comment redéfinir les rôles (privé/public/habitants) pour bâtir les biorégions ? Quelle évolution du métier d'architecte-urbaniste-paysagiste ?...

A travers les bio-régions, les participants à European participent à l'écriture de récits inédits et de nouvelles utopies possibles pour la ville de demain. A commencer par la volonté de **dépasser les approches anthropocentrées dans la conception des villes, au profit d'approches davantage bio-inspirées**. Il s'agit de ré-ancrer nos systèmes urbains et architecturaux dans la nature, la terre et l'argile (*École des arts de la terre*, Auneuil). Il s'agit aussi d'inventer de nouvelles relations symbiotiques entre les écosystèmes vivants (humains et non humains) et les systèmes productifs (*Symbiotic Boom*, Bassens). Sur Douaisis Agglo, *Le Pari du Vivant* crée une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC), afin de porter des micro-actions expérimentales favorisant les symbioses entre les milieux. Sur Aulnat, *Cardo* crée des biotopes fédérateurs à l'échelle des parcelles. D'autres projets placent le vivant au cœur de leur réflexion, en octroyant par exemple une « *dignité juridique à la nature* »², à travers la création d'un Plan Local de Nature et d'Urbanisme intercommunal – PLN(u)i (*Port terrestre*, Niort). *Beatmatching* s'intéresse à la synchronisation des rythmes du vivant et aux cycles de vie des espèces animales et végétales (Pont-Aven). Les villes ne seraient donc plus condamnées à exploiter le vivant. Elles peuvent aussi s'ériger comme des infrastructures propices à la régénération du vivant et des écosystèmes naturels. C'est le cas du projet *Eco-(re)start* qui transforme le Centre Éducatif et Culturel d'Istres en un espace de production de la Zostère marine, une algue capable d'améliorer la qualité de l'eau et de l'air. *Magnétisme salin* (Pont-Aven) invente une « machine-moulin », une architecture capable de protéger les écosystèmes et de produire de l'énergie.

² Serres, *Le Contrat naturel*, Champs essais, 2020.

Les projet E16 s'inscrivent également **dans l'éthique du CARE et la perspective d'un « urbanisme du soin »**. Ils préconisent des actions de ménagement des territoires, à travers des opérations attentives aux corps, aux milieux, aux temporalités et aux ressources invisibles. (*Des jumelles, du fil et un panier, danser au bord de Niort, Les petits ventres-villes*, Limoges). Ils tentent de favoriser le bien-être et l'harmonie en reconnectant l'homme et l'architecture à la nature (*The invisibility of the visible*, Pont-Aven).

Certains projets traitent plus particulièrement de la question des **RYTHMES DU VIVANT**. Ils soulignent la déconnexion entre ces rythmes et l'accélération de nos vies quotidiennes, dans un mode urbain et hyperconnecté. Ces projets s'intéressent à la diversité des rythmes du vivant, dans la mesure où « *le temps, les rythmes, les cycles, sont une matière fertile pour penser l'urbanisme* » (*Beatmatching Pont-Aven*). Ils souhaitent reconnecter ces différents rythmes (naturels, écologiques, urbains, rythmes vivants humains et non humains...), par la mise en œuvre de nouveaux cycles de vie (*Les petits ventres-villes, Limoges; Vivifica, Limoges*), le développement de processus lents et séquencés de transformation (*Des jumelles, du fil et un panier, danser au bord de Niort, Niort; Labo-Rabo, Grenoble*), et par une meilleure adaptabilité de nos villes aux différentes temporalités – journée, année, marée... (*Dour, Koad, Ker, Quimper*), dans la lignée des enjeux de chronotopie abordés lors des European 12 et 13 consacrés aux villes adaptables.

Enfin, quelques projets font des sites European des **laboratoires de recherche, d'expérimentation, et d'apprentissage sur les transitions** énergétiques (*Magnétisme salin, Pont-Aven*), climatiques (*Labo Rabo, Grenoble*) et biodiversitaires (*Eco-(re)start, Istres, Eco-Hub Raimes, Porte du Hainaut*).

Les nouvelles utopies induites par la thématique des villes vivantes sont par conséquent nombreuses. Vont-elles réussir à s'imposer? Quels sont les **OUTILS** juridiques et financiers en mesure de les accompagner? Comment agir non seulement sur les concepts et les récits, mais aussi sur les réalisations et la fabrique architecturale et urbaine? Quid des anciennes utopies? Quelle place de l'architecture? Quel rôle des sciences et des techniques? Quelles perspectives européennes?...

14h30 - 16h00/16h15 Table ronde n°2,

DES MI-LIEUX AUX MILIEUX : LA VILLE DE L'ENTRE-DEUX

La ville héritée des XIX^e et XX^e siècles est une ville fragmentée. Fonctions (productives et reproductives), territoires (urbains et ruraux), paysages (culturels et naturels), habitants (humains et non-humains) ont longtemps été tenus à l'écart les uns des autres. Ces dualités, bien qu'elles soient fictionnelles, c'est-à-dire fabriquées, ont un impact bien réel sur l'aménagement et l'habitation des territoires. La ville du XXI^e siècle, quant à elle, cherche à dépasser ces dichotomies et à (re)faire lien afin que chaque entité et chaque territoire existent pour eux-mêmes, et non au profit d'un autre. Le Vivant, ou encore le Commun, apparaissent, dans cette session Europan 16, comme des concepts opérants pour atteindre l'équilibre qui doit donner corps à la ville du XXI^e siècle. Les projets n'opposent plus l'espace urbain aux espaces naturels mais en font précisément un « *mi-lieu* » ou « *milieu* »³, c'est-à-dire autant un lieu de (re)connexion, de rencontre, de relation entre tous les êtres vivants, que le médium même de ces relations.

Pour établir ces connexions, certains projets travaillent à **aménager la dialectique afin que puissent cohabiter au sein d'un même territoire une large diversité** de temps, d'usages et de desseins. La porosité des lisières, bordures et marges est ainsi renforcée quand elles ne sont pas directement investies comme lieux de vie à part entière. Les tiers-lieux, tiers-paysages ou autres espaces de transition entre deux conditions spécifiques sont la manifestation directe de cet investissement des frontières. Le projet *River(s)trips* à Bassens souhaite par exemple reconnecter le site à sa faune et à sa flore à travers un processus écosystémique entre toutes ses « *parties-vivantes* ». Les strips ou bandes paysagères sont les lieux de cette reprise de contact avec une géographie, un paysage, un climat. *La Place Roz* à Quimper questionne le rôle de l'espace public comme lieu d'interface et de dialogue entre la ville et la nature. Comment faire de l'espace public un espace inclusif à l'échelle du Vivant ? Comme éviter qu'il ne devienne au contraire un lieu d'effacement des altérités, des conflictualités inhérentes à l'espace urbain ? *Shorts stories from the fragmented city* (La porte du Hainaut) valorise au contraire la fragmentation du territoire. A travers la

³ Michèle Spano, Emanuel Clarizio & Roberto Poma, *Milieu, mi-lieu, milieux*, Editions Mimésis, 2020.

combinaison d'un « *urbanisme de franges* », d'un « *urbanisme faible* », d'un « *urbanisme de mobilité* » et d'un « *urbanisme de constellation* », ce projet met en réseau l'ensemble de ces fragments tout en valorisant leurs qualités intrinsèques.

La ville de l'entre-deux est aussi la ville qui **invite l'ensemble du Vivant à la table des négociations**. De nouvelles règles de mise en commun sont alors fixées via la participation et la collaboration de toutes les « *parties-vivantes* » (*River(s)trips*, Bassens). *N'attends pas la Métropole* (Douaisis Agglo) envisage par exemple la fabrique de la ville autour d'un triumvirat articulant public-privé et habitants. *Breeding Ground* (Douaisis Agglo) propose une gestion communautaire du quartier à travers la création d'un Community Land Trust. *Intertèlement* invente un nouvel outil juridique, l'AFU (Association Foncière Urbaine), en mesure de faciliter la concertation entre les propriétaires fonciers et la ville d'Auneuil. *Vallées mutuelles* (Niort) met en place un Plan guide d'aménagement des vallées niortaises pensé comme « *système coopératif* » de gouvernance territoriale. *Port Terrestre* (Niort) met aussi la nature au coeur des processus de planification avec la création d'un Plan Local de Nature et d'Urbanisme intercommunal ou PLN(u)i. Comment en effet donner la parole au(x) vivant(s) ? Comment intégrer la « nature » dans les processus de fabrication et de réparation de la ville ? Faut-il aller jusqu'à lui donner une personnalité juridique ?

Les non-lieux⁴ de la modernité ou de la surmodernité, comme les zones industrielles ou d'activité, les ports ou les infrastructures routières, apparaissent dans cette session European, comme les lieux privilégiés de cette nouvelle intermédialité. **Les Villes Productives d'European 15 deviennent ainsi le socle des Villes Vivantes d'European 16**. Les propositions **rendent presque obsolètes la notion de non-lieux et réhabilitent celle de mi-lieux, en investissant les espaces intermédiaires ou périphériques**, autrefois considérés comme l'« en-dehors » ou l'« à-côté » des centres urbains constitués, et en les transformant en lieux d'une très grande vivacité, à même de répondre aux enjeux sociaux et écologiques du XXI^e siècle. Par exemple, *Aulnat Centripète* (Aulnat) transforme l'ancienne usine de sucre Bourbon en un lieu d'expérimentation à haut potentiel d'attractivité économique et culturelle à l'échelle métropolitaine et, à l'inverse, met en place une stratégie de production

⁴ Marc Augé, *Non-lieux, introduction à une anthropologie de la surmodernité*, La Librairie du XX^e siècle, Le Seuil, 1992.

agroalimentaire locale afin que les champs à proximité soient dorénavant destinés en priorité à l'alimentation des habitants d'Aulnat. *L'arc des vivants* (Grenoble) instaure une nouvelle façon de traverser le site du Rabot d'Est en Ouest, l'affranchissant ainsi de sa relation verticale à la métropole grenobloise. *Garonne métropole* (Bassens) fait du port un port habité, à l'urbanité augmentée. Des lieux de convivialité et de rassemblement en font une nouvelle destination à l'échelle de la métropole bordelaise. Ces projets repensent tous à leur manière la relation qu'entretiennent ces espaces avec les métropoles avoisinantes que ce soit Clermont-Ferrand, Bordeaux, Grenoble ou Limoges.

Comment dépasser les dualités qui façonnent encore nos territoires, autant que nos systèmes de penser ? Les espaces de l'entre-deux peuvent-ils réellement s'affranchir de leur dépendance aux systèmes métropolitains desquels ils tirent leur existence ? Comment en faire les lieux effectifs de la transition ?

16h30- 18h00/15 Table ronde n°3,

L'(AN-)ARCHITECTURE DES VILLES VIVANTES

Dans les années 70 déjà, les **Team 10** démontraient que l'architecture ne se limitait pas au bâti. Il apparût alors clairement que le fait d'habiter était autant une façon de former les espaces qui nous entourent que l'acte de construire lui-même. L'esthétique du déjà-là ou « as found aesthetics », des **Smithsons** par exemple, ou le non-plan de **Cédric Price**, plaçaient également cette attention aux usages au centre de leur architecture, alors perçue comme vectrice d'émancipation individuelle et collective. De nouvelles formes, qu'elles soient proliférantes ou autorisantes, avaient alors été expérimentées, non comme finalités en soi mais comme moyens déployés pour mieux habiter.

Dans un grand nombre de projets soumis à *Europan 16*, l'architecture n'est définitivement plus seulement formalisation, édification, délimitation, mais aussi, et surtout, facilitation, réparation, animation. L'attention portée au vivant semble en effet déplacer le regard du côté du *care*, de la maintenance plutôt que de la croissance, du ménagement plutôt que de l'aménagement. D'un côté, les espaces non bâtis constituent des réserves potentielles de biodiversité à protéger et, de l'autre, nos

territoires se montrent déjà suffisamment équipés d'infrastructures et de bâtiments dont il faut avant tout prendre soin⁵ avant qu'ils ne déperissent.

Ces nouvelles éthiques du *care* infuse un grand nombre de propositions avec la conservation et révélation presque systématiques de l'existant, comme dans *Terre Glaz* (Quimper) ou *The Urban Refuge* (Grenoble). Les bâtiments, infrastructures ou murs déjà édifiés sont perçus comme des ressources à exploiter et sont laissés à la libre utilisation des usagers. Pour *Vi(e)abiliser* (Aulnat), c'est la conservation des vides qui guide le processus de projets. Les surfaces non permabilisés ne doivent plus être considérés comme fonciers à bâtir mais comme espaces déjà habités à préserver, comme espaces de compensation. Pour ces équipes, l'architecture passe donc également par la manifestation d'une certaine forme de non-construction voir même de déconstruction, quand les structures des architectures existantes sont dépouillées, nettoyées, allégées afin qu'elles ne deviennent que pure potentielles. L'an-architecture pourrait-elle et devrait-elle être paradoxalement l'objet premier de l'architecture ? Quelle serait alors la bonne échelle de compensation ? La renaturation ou dédensification ne risque-t-elle pas de devenir une forme d'hygiénisme 2.0⁶ ?

De ces nouvelles éthiques liées à la Ville Vivante naissent **de nouvelles formes et de nouvelles esthétiques**. Pour certaines équipes en effet, la Ville Vivante implique de nouvelles relations au vivant et donc de nouvelles mises en forme de ces relations. Ces architectures doivent autant permettre à de nouvelles formes de vie d'éclorre que signifier symboliquement le changement de société qui s'opère. *Continuum* à Auneuil propose par exemple de nouvelles typologies de logements réversibles et adaptables qui prolongent les formes bâties des usines environnantes. *Aulnat Centripète* (Aulnat) donne une fonction bioclimatique à une cour dont la forme semble empruntée au familistère de Guise. *The visible of the invisible* travaille, quant à lui, à construire une nouvelle narrativité pour la Belle Angèle à Pont-Aven. Dans ce projet, c'est par l'architecture qu'une forme de reconnexion sensorielle à la Nature peut s'opérer. Les installations légères de *From collage systems to ecosystems* sont autant un prolongement

⁵ Comme Shannon Mattern le décrit précisément dans Shannon Mattern, « Soins et maintenance », paru dans *Habitante n°01*, Editions Présentes, 2021.

⁶ Comme l'a suggéré Benoît Barnoud (Altitude 35) en clôture du Forum des Villes + Jury de San Sebastian (4-6 novembre 2021).

de l'architecture modulaire et utopique de l'**Atelier de Montrouge** qu'une mise en scène de la frugalité avec laquelle il est désormais nécessaire d'habiter.

Comment donc définir cette architecture, ou ces architectures, de la Ville Vivante ? Comment est-elle impactée par l'attention portée à la complexité de la réalité, aux diversités de relations possibles avec le vivant ? Doit-elle se faire discrète ou manifeste ? Facilitante ou imposante ? Silencieuse ou démonstrative ? Rationnelle ou empirique ? Et pour qui ? Et, enfin, quels nouveaux langages architecturaux et représentations pour exprimer cette ville vivante ? La perspective humaine doit-elle se faire aussi non-humaine ?

QUE RETENIR DE LA VILLE VIVANTE ?

18h15 retour sur les propos et les échanges par Alain MAUGARD